



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COVID-19

## À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2020 : DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES RENFORCÉES DE L'ÉCOLE AU LYCÉE

Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens fassent leur rentrée dans de bonnes conditions le 2 novembre, nous renforçons les mesures sanitaires pour garantir la sécurité de tous.

**C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.**

Voici la façon dont se déroule la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



## Avant de quitter la maison

### À PARTIR DU 2 NOVEMBRE

Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école, même en l'absence de symptômes.

Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



## À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

## Tout au long de la journée



## Port du masque par les élèves

À l'école maternelle, le port du masque n'est pas adapté.

### À PARTIR DU 2 NOVEMBRE

À l'école élémentaire, le port du masque est obligatoire.

Au collège et au lycée, le port du masque est obligatoire.



## Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée au domicile.

### Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.

Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

**À noter :** à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



### À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



### Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



### Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



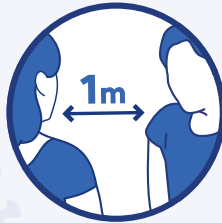
### Nettoyage/aération

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 2 heures pendant au moins 15 minutes.

**Ces mesures peuvent être adaptées  
par les autorités sanitaires.  
Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.**

Pour en savoir plus : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Port du masque obligatoire  
pour les élèves  
à partir du CP



Utilisation des outils  
numériques  
(TousAntiCovid)

Numéro gratuit d'information  
sur le coronavirus : 0 800 130 000

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)